



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

titre de reconnaissance de la Nation

Question écrite n° 34079

Texte de la question

M. Michel Terrot demande à M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, quelle mesure urgente il entend prendre afin de rendre possible l'attribution du titre de reconnaissance de la Nation aux réfractaires au STO, compte tenu de l'âge des intéressés.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants fait actuellement procéder à une étude de cette question. Toutefois, comme le souligne l'honorable parlementaire, l'attribution du titre de reconnaissance de la Nation aux anciens réfractaires au service du travail obligatoire nécessiterait une modification d'ordre législatif, ce qui est une procédure longue si elle est engagée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34079

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 août 1999, page 4999

Réponse publiée le : 1er novembre 1999, page 6296